



Procès-verbal de la séance ordinaire du **conseil d'établissement** de l'école secondaire des Patriotes, tenue à **19 h** le **mercredi 17 mars 2021**, via l'application TEAMS.

1. OUVERTURE, PRÉSENCES ET QUORUM :

Présences :

- Bastien, Marc (professionnel)
- Boulianne, Serge (parent)
- Demers, Kathleen (parent)
- Doucet, Coralie (élève)
- East, Sandra (communauté)
- Éthier, Francine (soutien)
- Fauteux, Martin (enseignant)
- Gratton, Pierre (enseignant)
- Laroche-Ladrie, Dominic (parent)
- Lavoie, Charlène (élève)
- Marois, Agathe (soutien)
- Martin, Andrée (parent)
- Public** : Slachetka, Christian (parent substitut) *remplace Mme Payne*
- Welburn, Julie (parent)

Absence motivée :

- Payne, Corinne (parent)

Absence non motivée :

Aucune.

Assistent également à la rencontre :

- Dubé, Anne-Marie (directrice de l'école)
- Gignac, Patricia (directrice adjointe)
- Public** : Boulianne, Amélie (parent substitut)

Ouverture de l'assemblée à 19 h 03.

1.1 Secrétaire de la réunion

Mme Anne-Marie Dubé procédera à la rédaction du procès-verbal.

2. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question du public.



CÉ-ÉSP-210317-1475

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Sandra East, appuyé par madame Kathleen Demers, que l'ordre du jour du **17 mars 2021** soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL ET SUIVI

CÉ-ÉSP-210317-1476

Il est proposé par monsieur Pierre Gratton, appuyé par monsieur Serge Boulianne, que le procès-verbal du **10 février 2021** soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. MOT DE LA PRÉSIDENTE

Aucune correspondance à ce jour.

6. MOT DE LA REPRÉSENTANTE AU COMITÉ DE PARENT

En remplacement de Mme Corinne Payne, M. Slachetka fait un résumé de la dernière rencontre du Comité de parents.

Lors de cette rencontre, il y a eu un échange sur la réussite des élèves (en sous-groupe, les parents ont été invités à réfléchir à certains moyens pour la réussite des élèves dans le contexte actuel).

7. MOT DES REPRÉSENTANTS DES ÉLÈVES

Madame Charlène Lavoie, présidente du conseil des élèves, présente plusieurs activités qui ont eu lieu durant les dernières semaines ou à venir :

- Activités de Pâques (31 mars et 1^{er} avril) ;
- « One-Wheel », activité sur l'heure du dîner ;

Journées thématiques :

- Journée sportive ;
- Journée jaune ;
- Journée chemise à carreaux ;

- Foire de l'emploi (été), pour les élèves de la 5^e secondaire ;
- Tournoi d'échec en ligne (en test avec 1 groupe) ;
- Spike Ball, activité prévue au mois d'avril.



8. ATTRIBUTION DU CONSEIL

8.1 **Code de vie 2021-2022**

Mme Dubé présente le code de vie pour la prochaine année scolaire. Suite à la consultation du personnel de l'école, le statu quo est demandé pour l'ensemble des règles de l'école à l'exception des points suivants :

Prévention :

Les règles de conduite et les mesures de sécurité sont présentées aux élèves lors d'une activité ou une présentation en début d'année.

Les règles faisant partie intégrante du code de vie de notre école s'appliquent autant lors de la présence à l'école que lors de l'enseignement à distances.

Tenue vestimentaire :

Je peux porter les vêtements suivants :

- Un vêtement du haut qui doit couvrir les épaules et le haut en tout temps.
- Un vêtement du bas qui doit couvrir la mi-cuisse et se porter à la taille.
- Un legging porté avec un vêtement qui est superposé jusqu'à la mi-cuisse.

3.4 Je suis conscient que le port de la casquette et le couvre-chef sont portés uniquement à la place publique, à la cafétéria et dans les corridors.

Respect et vouvoiement :

6.4 Je dois participer à créer un climat sain et paisible en tout temps et partout dans l'école. [...]

Commerce respect des lois et politiques :

Je respecte les lois en vigueur. La possession, la consommation et le commerce de drogue ou d'alcool sont interdits. [...]

10.1 En vertu de la *Loi sur le tabac*, il est interdit de fumer, de vapoter, de donner ou de vendre des produits du tabac, incluant la cigarette électronique sur la propriété de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles [...]

En consommant du tabac ou du cannabis ou tout autre produit de vapotage sur le terrain de l'école, je m'expose à une amende et des conséquences scolaires.



Pour un complément d'information, veuillez vous référer au document complet qui a été transmis séance tenante.

CÉ-ÉSP-210317-1477

Il est proposé par madame Andrée Martin appuyé par madame Agathe Marois, que le code de vie de l'école soit approuvé tel que présenté.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

8.2 Principes d'encadrement des frais chargés aux parents 21-22

Mme Dubé présente le document *Principe d'encadrement des frais chargés aux parents*. La direction précise qu'il s'agit d'un document de régie interne afin d'encadrer tous les aspects en lien avec le choix des effets et matériel scolaires ainsi que les frais demandés aux parents.

CÉ-ÉSP-210317-1478

Il est proposé par madame Kathleen Demers appuyé par monsieur Pierre Gratton, que les principes d'encadrement des frais chargés aux parents 2021-2022 soient approuvés tel que présentés.

APPROUVÉS À L'UNANIMITÉ

8.3 Planification annuelle des contenus en orientation scolaire et professionnelle

Madame Anne-Marie Dubé présente la planification de l'enseignement des contenus en orientation scolaire (voir document présenté).

ATTENDU que, conformément à l'article 461 de la *Loi sur l'instruction publique*, des apprentissages obligatoires sont prescrits en orientation scolaire et professionnelle pour tous les élèves du secondaire pour l'année scolaire 2020-2021;

ATTENDU que les conditions et modalités d'intégration des contenus en orientation scolaire et professionnelle proposées par le directeur d'école ont été élaborées avec la participation des enseignants, conformément à l'article 89 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU, que conformément à l'article 85 de la *Loi sur l'instruction publique*, le conseil d'établissement doit approuver les conditions et modalités de l'intégration des contenus en orientation scolaire et professionnelle pour tous les élèves du secondaire pour l'année scolaire 2020-2021;



CÉ-ÉSP-210317-1479



Il est **proposé par** monsieur Pierre Gratton, **appuyé par** monsieur Dominic Laroche-Ladrie *D'APPROUVER* la proposition des conditions et modalités de l'intégration des contenus en orientation scolaire et professionnelle pour le secondaire pour l'année scolaire 2020-2021, conformément au tableau ci-joint.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. ACTIVITÉS ET SORTIES

La direction présente le tableau incluant les différentes activités thématiques offertes aux élèves.

CÉ-ÉSP-210317-1480

Il est **proposé par** madame Kathleen Demers et **appuyé par** madame Francine Éthier d'approuver les activités présentées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9.1 Principe d'autorisation des activités et sorties

CÉ-ÉSP-210317-1481

Il est **proposé par** monsieur Pierre Gratton, **appuyé par** monsieur Martin Fauteux que le conseil d'établissement approuve le principe que la direction d'école puisse autoriser une activité ou une sortie éducative, hors conseil d'établissement, selon les balises suivantes :

- Le montant de la sortie doit être inférieur à 50\$ par enfant (prix incluant le transport);
- La sortie doit demeurer à l'intérieur du Québec.

Toute autre activité et sortie ne satisfaisant pas les balises mentionnées dudit principe d'autorisation devra être présentée lors d'une séance du conseil d'établissement pour approbation, le tout conformément à la *Loi sur l'instruction publique*.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. FORMATION OBLIGATOIRE POUR LES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (CAPSULE COMPLÉMENTAIRE)

10.1 Visionnement d'une nouvelle capsule : Le pouvoir d'initiative

Afin de répondre à l'obligation de formation pour les membres du conseil d'établissement, tous confirment avoir écouté la capsule « Le pouvoir d'initiative ».



11. INFORMATION DE LA DIRECTION

Madame Anne-Marie Dubé informe les parents des sujets suivants :

- **Tutorat** :
L'organisation du service de tutorat va très bien. Plus de 180 élèves recevront le service de tutorat à l'école. Les élèves choisis sont les jeunes qui sont à risque d'échec et les élèves du 2^e cycle pour lesquels l'enseignement à distance ne fonctionne pas bien.
- **Service policier** :
Depuis le 8 mars dernier, notre policière éducatrice est présente à l'école. Dans les prochaines semaines, et selon un horaire établi, elle rencontrera tous les groupes d'élèves afin de se présenter, expliquer son rôle et offrir un atelier de sensibilisation (ex : intimidation pour les élèves du 1^{er} cycle).

12. POINTS DIVERS

Aucun point.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CÉ-ÉSP-210317-1482

Il est proposé par madame Sandra East, appuyé par madame Agathe Marois, que l'assemblée soit levée à : 20 h 01.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Directrice

Présidente